

Mr ARNAULT Jean Christophe
13 allée des Maladries
86460 MAUPREVOIR

14
DP

Mauprévoir, le dimanche 10 février 2019

à

Mr le Commissaire enquêteur
Madame Danielle DENIZET
Mairie de Ruffec

Objet:: Trop d'éoliennes tue la campagne

Madame la Commissaire Enquêteur,

Je dis:

- NON aux éoliennes trop proches de nos villages et de plus en plus nombreuses. Une installation plus raisonnée, dans des lieux désertiques, loin de toute population serait plus judiciable
- NON aux éoliennes qui dénaturent notre paysage
- NON aux éoliennes qui nuisent à notre santé
- NON aux éoliennes qui saturent notre air et notre sol d'ondes diverses
- NON aux éoliennes qui gênent nos autoradios, nos téléviseurs, nos téléphones, etc...
- NON aux éoliennes qui refoulent nos touristes
- NON aux éoliennes qui n'apportent aucun progrès économique pour notre région et qui n'ont pour seule rentabilité que le nom
- NON aux éoliennes qui nuisent à la faune, aux oiseaux migrateurs et tout l'environnement naturel de notre belle campagne.
- NON aux éoliennes qui nuisent à nos sites touristiques, déjà peu nombreux.
- NON aux éoliennes qui n'apportent du profit qu'à quelques propriétaires (pour beaucoup, faisant partie de la même famille) à qui on a fait miroiter monts et merveilles et qui seront incapables (et n'auront pas les moyens financiers suffisants) de démonter ces moulins à vent quand ils seront obsolètes et que l'entreprise qui les a montés aura mis la clé sous la porte ou aura revendu le projet à un fonds de pension étranger.

Je ne comprends pas que certaines personnes puissent affirmer que ce projet est un bon projet pour Ruffec: il n'apportera que des nuisances et aucun emploi nouveau.

Le NORD Charente et le SUD Vienne (dont je fais partie) sont saturés de ces moulins à vents qui inondent nos oreilles de bruits stressants lorsque nous circulons à vélos dans notre belle campagne.

Il y a plusieurs années, on voulait nous imposer des déchets nucléaires: nous avons lutté contre et avons obtenu gain de cause. Il en sera de même pour ces moulins à vent, à moins que vous ne soyez notre Don Quichotte de la Mancha qui prene, en être sensé, fait et cause pour notre belle campagne.

Nous ne voulons pas servir de poubelles pour la France et tous ses lobbies Macronistes .

Arnault Jean Christophe

P.S.: Ci-joint le compte-rendu du commissaire-enquêteur qui a émis un avis défavorable pour le projet SERGIES sur Mauprévoir.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Arnault', written in a cursive style.

VU le rapport rédigé en première partie et les appréciations portées en deuxième partie,

Considérant que :

► le projet de la « SAS Sergies » a pour objectif de participer à la politique de transition énergétique de la France, pour la croissance verte, qui fixe, pour 2030 :

- la part des énergies renouvelables à 32 % de notre consommation énergétique finale
- la réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre

► Le site retenu, s'inscrit sur un territoire fortement sollicité, par des parcs en fonctionnement et de projets éoliens, dans les périmètres rapprochés et intermédiaires, d'architecture variée, (grappe, double-ligne homogènes ou décalées, curviligne), renvoyant une image anarchique de son occupation, qui cristallise les mécontentements de la population.

► La SAS Sergies a eu le souci de présenter un projet intégrant les contraintes du terrain d'implantation, à savoir : couloir de migration, site bocager, richesse faunistique et chiroptérologiques, richesses patrimoniales, Châtelet du Château de Mauprévoir et l'Abbaye de la Réau classés.

► Les mesures de réductions et de compensations proposées : réduction du nombre d'aérogénérateurs, réduction de la hauteur des machines, implantation des éoliennes, comportant deux espacements autour de 700m, plantations de presque 5 km de haies, maintien des co-visibilités, partielle ou intégrale vis-à-vis des monuments classés alentour, par rapport aux bourgs voisins qui s'exercent à partir des entrées de villes et les jeux d'ouvertures paysagères.

► La structuration historique de ce territoire, entre les communes de Charroux, Mauprévoir, l'Isle Jourdain, desservies par les départementales D10, D148, D741, maillée par un patrimoine historique cohérent de qualité, traversée par le chemin de grande randonnée de St-Jacques de Compostelle (voie de Tours), le chemin au temps d'Aliénor, doit être maintenue, pour lui permettre de conserver son unité, et être considérée comme un cône de vue à préserver, dans un contexte anthropisé.

► L'orientation du projet, perpendiculaire à la D10, vient sanctionner ce secteur. L'implantation en ligne, des aérogénérateurs de part et d'autre de cette voie, fracture l'unité paysagère. Son « effet barrière » dans le couloir de migration, malgré les deux espacements de 700m aménagés, dans le contexte éolien existant et le milieu nourricier, alentour, des oiseaux migrateurs (étang et zone humide), reste contraignant.

► Ce projet, malgré la conception vertueuse recherchée envers les enjeux patrimoniaux, qui amoindrit son efficacité économique, aussi bien pour le territoire que pour la SAS Sergies, n'est pas positionné sur le bon site.

Dans ces conditions, j'émet, à la demande d'autorisation unique présentée par la SAS Sergies, en vue de construire et d'exploiter un parc éolien composé de 5 aérogénérateurs et d'un poste de livraison, sur le territoire de la commune de Mauprévoir, un avis **DEFAVORABLE**.

Fait à Saint-Yrieix-sur-Charente, le 5 décembre 2018

signé

Paulette MICHEL
Commissaire Enquêteur

Enquête publique concernant la création d'un parc éolien de la société SERGIES sur la commune de Mauprévoir (86460) - Paulette MICHEL commissaire enquêteur -

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The analysis focuses on identifying trends and patterns over time, which is crucial for making informed decisions.

The third section provides a detailed breakdown of the results. It shows that there has been a significant increase in sales volume, particularly in the online channel. However, the profit margins have remained relatively stable, indicating that the increase in sales is not solely due to price reductions.

Finally, the document concludes with several key recommendations. It suggests that the company should continue to invest in digital marketing efforts to further drive online sales. Additionally, it recommends reviewing the current pricing strategy to ensure it remains competitive in the market.